

Le découpage par tranches des travaux de restauration de l'Eglise et les degrés d'urgence ont permis de prioriser les premières opérations à conduire sur le diagnostic dont la remise en ordre complète est estimée à 1 409 315 € HT.

La tranche retenue a concerné **le clocher-porche, l'abside et les cloches.**

Ces travaux ont été complétés par la restauration de trois huiles sur toile qui étaient accrochées dans les sacristies. Inscrites à l'inventaire des mobiliers historiques, elles ont été restaurées pour occuper une place de choix en conformité avec leur valeur patrimoniale.



#### Financement des travaux

Eglise **Montant HT : 411 390€** Subventions : DRAC (75 411€) Département (105 380€)  
 Réserve Parlementaire (6 000€)  
 Cloche **Montant HT : 3 009€** Subventions : DRAC (903€) Département (1 203€)  
 Tableaux **Montant HT : 37 528€** Subventions : DRAC (13 530€)



Courant 2017, les jeunes de la commune ont fait remonter au Conseil Municipal l'absence d'un espace multi-jeux ouvert aux adolescents sur le site de la Poirière.

Ils ont recherché et obtenu une large adhésion de la population par une demande de soutien qu'ils ont fait circuler puis ils ont présenté leur demande argumentée à la municipalité et enfin annoncé vouloir s'impliquer dans le montage du projet, la rédaction et l'observation des règles d'utilisation de cette nouvelle structure.

Présentée au conseil municipal du 8 janvier 2019, l'installation d'un tel équipement a été jugée pertinente et l'ensemble du Conseil a décidé d'y donner une suite favorable. Son utilisation devrait être optimisée par une occupation des élèves des écoles pendant le temps scolaire et par les enfants du centre aéré les mercredis et sur les périodes de vacances.



**Montant des travaux du City Stade HT : 99 937€**



#### Subventions :

Dotation Etat (43 824€)  
 Agence Nationale du Sport (21 000€)

Contrat solidarité  
 Région Centre Val de Loire (19 900€)

Depuis quelque temps le commerce d'alimentation, avec un dépôt de pain périlait à cause d'une fréquentation insuffisante. Avec la fermeture du bar intervenue en 2016, c'était le dernier commerce qui disparaissait. Après le rachat de la licence IV, le Conseil Municipal en date du 12 février 2019 a décidé d'engager différents travaux consistant à réduire la surface attribuée à l'alimentation, créer un espace cafétéria dans la surface libérée, doter l'établissement de sanitaires PMR, améliorer l'accessibilité PMR, améliorer l'isolation et reprendre la toiture qui pose des problèmes d'étanchéité. Cet aménagement complété par l'installation de services annexes tels que dépôt de pain et viennoiseries, point retrait de colis, presse et jeux divers devrait permettre de **maintenir un espace de service et de convivialité** apprécié de la population dont la croissance va reprendre avec le redémarrage de constructions nouvelles.

**La commune a fait ce qu'il fallait, la réussite du projet dépend maintenant de vous .**



**Montant des travaux Supérette HT : 128 324€**

**Subventions :**

Contrat ruralité Etat (38 497€)

Contrat solidarité Région Centre Val de Loire (39 292€)

Département (28 719€)



**2020 ! Vers une nouvelle  
décennie ...**

Date de parution: 10/01/2020

## Le Mot du Maire

L'équipe municipale  
d'Aschères le Marché  
vous adresse ses  
souhais les plus  
chaleureux de santé  
et de bonheur pour  
2020.

### Sommaire

A la Une :  
Mot du Maire

Pages 2 à 4  
Les grands travaux  
2019

*2020 est une année de transition, c'est le moment de faire un bilan pour constater que la plupart des promesses ont été tenues.*

*C'est le travail d'une équipe faite d'élus et de collaborateurs techniques et administratifs que je remercie.*

*Malgré les méfaits de la Loi Notre, souhaitons qu'Aschères et la Communauté de communes de la Forêt puissent ensemble répondre à vos attentes.*

Je souhaite à chacune et  
à chacun d'entre vous  
une bonne et heureuse année  
**2020**

